

oc eg 35P

RECHERCHES D'ART ÉGYPTIEN

I

LES MONUMENTS DITS HYCSOS

PAR

JEAN CAPART

Chargé de Cours à l'Université de Liège

Conservateur aux Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.

RÉIMPRIMÉ DES

Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles

t. XXVII, 1913, pp. 121 à 156.

BRUXELLES

VROMANT & Co, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, 3, RUE DE LA CHAPELLE

1914

Bibliothèque Maison de l'Orient



132657

RECHERCHES D'ART ÉGYPTIEN

I

LES MONUMENTS DITS HYCSOS

RECHERCHES D'ART ÉGYPTIEN

I

LES MONUMENTS
DITS HYCSOS

PAR

JEAN CAPART

Chargé de Cours à l'Université de Liège
Conservateur aux Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.

RÉIMPRIMÉ DES

Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles

t. XXVII, 1913, pp. 121 à 156.

BRUXELLES

VROMANT & Co, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, 3, RUE DE LA CHAPELLE

1914



RECHERCHES D'ART ÉGYPTIEN

I

LES MONUMENTS DITS HYCSOS



N 1860, Mariette-pacha, au cours de ses fouilles de Tanis, découvrit un groupe de sphinx d'un type particulier. (Fig. 1.) Dans une lettre écrite d'Égypte à E. de Rougé, l'auteur de la découverte les décrivait de la manière suivante :

« Le ciseau habile qui a sculpté le corps peut sans aucun doute avoir été celui d'un artiste égyptien ; mais je n'oserais pas en dire autant de la main qui a modelé la face avec une énergie si particulière. Les sphinx d'origine égyptienne frappent surtout par leur tranquille majesté. Les têtes sont le plus souvent des portraits ; et cependant, l'œil est toujours calme et bien ouvert, la bouche toujours souriante, les lignes du visage toujours arrondies ; surtout remarquez que les sphinx égyptiens n'abandonnent presque jamais la grande coiffure aux ailes évasées qui se marie si bien à l'ensemble paisible du monument. Ici, vous êtes loin de reconnaître ce type. La tête des sphinx de Sâh est d'un art auquel je ne saurais véritablement rien comparer. Les yeux sont petits, le nez est vigoureux et arqué en même temps que plat, les joues sont grosses en même temps que creuses, le menton est saillant, et la bouche se fait remarquer par la manière dont elle s'abaisse aux extrémités. L'ensemble du visage se ressent de la rudesse des traits qui le composent, et la crinière touffue qui encadre la tête dans laquelle celle-ci semble s'en-

foncer donne au monument un aspect plus remarquable encore. A voir ces figures étranges, on devine donc qu'on a sous les yeux les produits d'un art qui n'est pas purement égyptien, mais qui n'est pas non plus purement étranger ¹... »

Une trouvaille faite au même endroit, en 1862, révélait l'existence d'un monument encore qui se rattachait à la série des sphinx. Cette fois, c'est un groupe de deux porteurs de tables d'offrandes garnies de fleurs et chargées de poissons et d'oiseaux. (Fig. 2.)

« La parenté de ces personnages avec les quatre sphinx que la *Revue Archéologique* a publiés est évidente, écrit Mariette ². C'est la même figure que les artistes ont reproduite de part et d'autre. On dira sans doute que les têtes du groupe n'ont pas été traitées avec ce sentiment de vive personnalité qui fait de la face de l'un de ces quatre sphinx un modèle accompli de sculpture, modèle certainement digne du beau temps des Osortasen. Mais tous ceux qui verront la double statue, que les fouilles de Tanis viennent de faire sortir des décombres, admireront, dans le torse et dans ce qui reste des jambes, une habileté vraiment surprenante. Quoi qu'il en soit, rien n'est moins contestable que l'unité d'origine du groupe et des sphinx, et c'est ainsi que les investigations, poursuivies dans les ruines d'Avaris (que Mariette identifie avec Tanis), nous ont rendu cinq monuments de l'art original des Pasteurs. »

Dès 1864, Mariette put ajouter encore une unité à cette série de sculptures. Un fragment important d'une statue, découvert à Mit Farès au Fayoum, fig. 3) se rattachait évidemment aux sphinx comme aux porteurs de Tanis ³.,

Enfin, en 1877, Fr. Lenormant signalait, dans la collection Ludovisi, à Rome, un monument (fig. 4) qu'il appelait sans hésiter un roi pasteur ⁴.

On avait cherché en vain les traces des rois Pasteurs, ou Hycsos, qui avaient occupé l'Égypte pendant plusieurs siècles, entre le moyen et le nouvel empire, et l'on croyait trouver, dans cette curieuse série de sculptures, des traces peu douteuses de ces envahisseurs étrangers. « Jusqu'ici l'origine du groupe de Sâh (Tanis) ne serait donc pas douteuse, disait Mariette ⁵, et notre groupe

1. A. MARIETTE, *Lettre de M. Aug. Mariette à M. le vicomte Rougé, de sur les fouilles de Tanis sans la Revue archéologique*, nouvelle série, 2^e année, 3^e vol., 1861, pp. 97-111 et pl. IV et V. (Voir p. 105.)

2. A. MARIETTE, *Deuxième lettre à M. le vicomte de Rougé, sur les fouilles de Tanis*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 3^e année, 5^e vol., 1862, pp. 297-305 et pl. VI-VII. Le passage reproduit est à la page 299.

3. A. MARIETTE, *Notice des principaux monuments*, édit. 1864, p. 54, n^o 9.

4. F. LENORMANT, *Frammenti di Statua d'uno dei Pastori d'Egitto*, dans le *Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma*, Rome, 1877, pp. 100-112 et pl. IX.

5. *Deuxième lettre*, etc., p. 300.

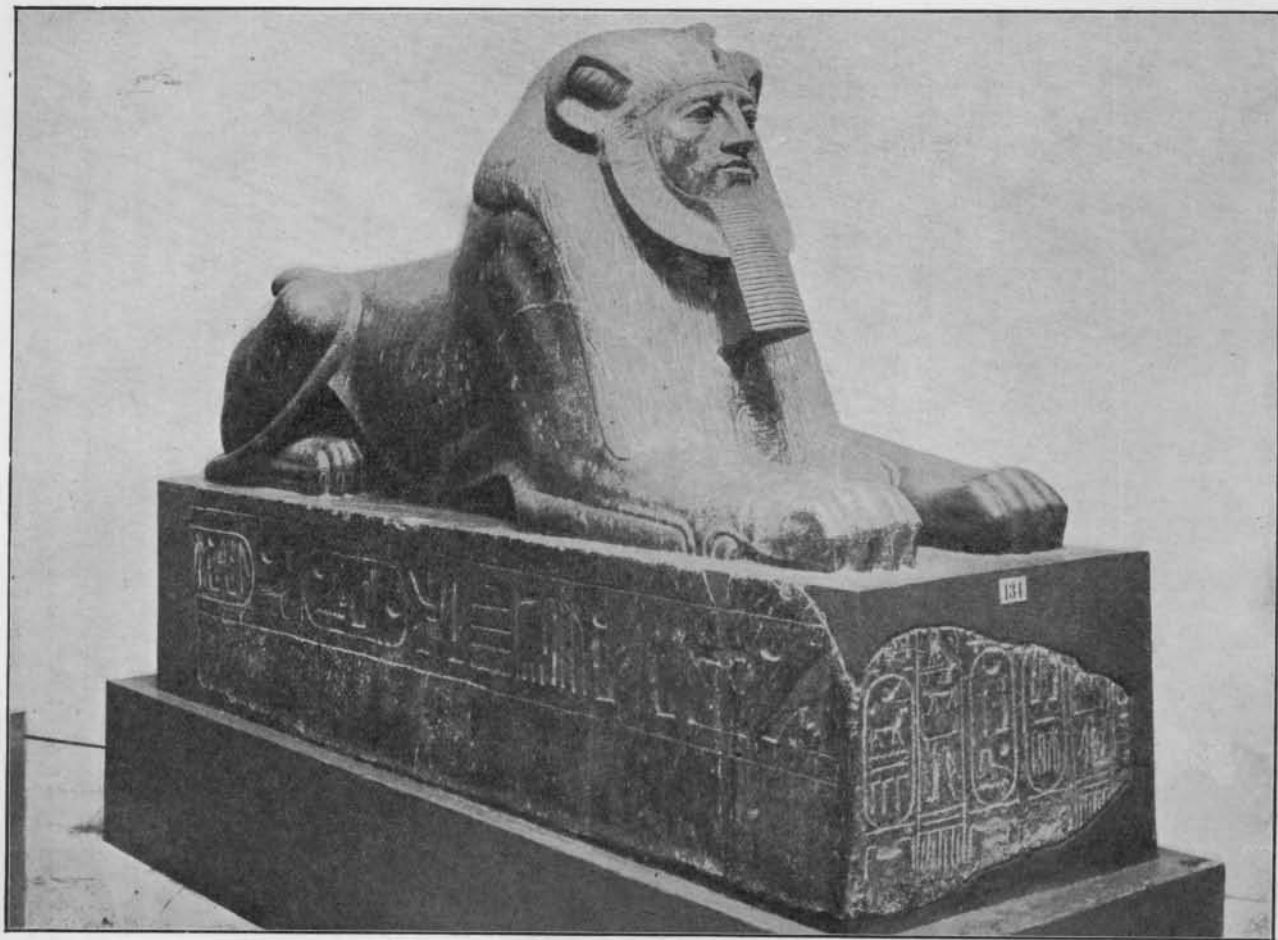


Fig. 1. — MUSÉE DU CAIRE. SPHINX DÉCOUVERT PAR MARIETTE A TANIS. (Photographie Brugsch-pacha.)

comme les quatre sphinx serait dû à l'initiative des rois qui embellirent de leurs images le temple d'Avaris. » Ce qui semblait donner une confirmation à cette hypothèse, c'était la présence, sur l'épaule de l'un des sphinx, d'une inscription mutilée du roi Apepi, l'un des Hycsos. Cependant, dès l'annonce de la découverte première des sphinx, E. de Rougé avait émis des doutes sur la signification qu'il convenait d'attribuer à ce nom gravé ainsi sur le sphinx. Il « ne croit pas volontiers que les quatre sphinx aient été originairement élevés par Apepi, parce que les fondateurs ne mettent point d'ordinaire leurs cartouches sur l'épaule des statues, mais bien sur la poitrine et dans la place la plus honorable. Quant au caractère sémitique de la tête et quant à l'origine Hycsos de ces monuments, elle paraît incontestable au savant professeur du collège de France ¹. »

Il est curieux de constater que, dès ce moment, on considérait comme un argument de peu de valeur, au point de vue de la détermination des monuments, la présence d'une surcharge d'un roi Hycsos, mais que l'on continuait à recevoir néanmoins comme incontestable la conclusion que Mariette avait cru pouvoir tirer de cette même inscription.

E. de Rougé lui-même, au cours de sa mission en Égypte, écrivait au secrétaire perpétuel de l'Académie : « Quelque obscurité qui reste encore sur la question de savoir quel est celui de leurs rois qui a élevé les monuments trouvés à Sâh et que M. Mariette leur a attribués, je ne doute pas, quant à moi, de la justesse générale de l'attribution. L'art est exactement celui de l'ancien empire égyptien; nous y retrouvons cette perfection de ciseau, ce beau poli, cette faculté à assouplir le granit et cette puissance de formes qui caractérise les statues que je viens d'énumérer (c'est-à-dire une statue d'Amenemhat I^{er}, une d'Osortasen I^{er} et la statue de la reine Nofrit, femme d'Osortasen II). Mais le type des personnages ne peut être confondu avec aucun des types égyptiens. Il est marqué d'une empreinte si caractéristique que la différence des races saute aux yeux de l'observateur. Le temple devait contenir huit sphinx de ce genre et quelques autres monuments analogues... M. Mariette a expliqué à l'Académie, à l'époque de la découverte, comment des surcharges, provenant des rois postérieurs, recouvraient les cartouches primitifs du fondateur de ces monuments. Le roi Pasteur, Apepi, avait fait graver très légèrement sa légende sur l'épaule droite de ces sphinx, ainsi que sur une quantité de monuments des Pharaons plus anciens. Le choix de cette place prouve qu'il n'avait pas

1. E. DE ROUGÉ, *Analyse de la lettre (1^{re}) de Mariette*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, séance du 18 janvier 1861, t. V, p. 22. Reproduit dans E. DE ROUGÉ, *Œuvres diverses* (Bibliothèque égyptologique), t. IV, p. 202.

eu l'idée d'effacer les cartouches de ses prédécesseurs pour mettre son nom à leur place ¹. »

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de suivre ici les opinions de la plupart des archéologues qui se sont occupés des monuments et de voir comment ils les ont interprétés successivement.

L'opinion de Mariette n'a pas varié comme on peut le voir par les descriptions qu'il leur a consacrées dans les différentes éditions de sa *Notice du Musée* ², et près de vingt ans se passent sans qu'une idée nouvelle se manifeste.

En 1882, Perrot et Chipiez, dans leur *Histoire de l'Art*, se montrent réservés, sur la foi de renseignements qu'ils doivent à M. Maspero : « On invoque un cartouche écrit sur l'épaule d'un sphinx, qui donne le nom d'un des rois Pasteurs, Apepi; on signale, dans l'aspect de ce sphinx et dans le visage et le costume de quelques figures découvertes au même endroit ou dispersées dans les musées de l'Europe, certains traits communs qui paraissent représenter les caractères ethniques de la tribu syrienne, par laquelle avaient été occupées la Basse et la Moyenne-Égypte. M. Maspero, qui vient d'étudier à nouveau, dans le Musée de Boulaq, ces curieux monuments, est pourtant d'avis qu'il y a lieu de douter encore de cette attribution. D'après la place qu'occupe, sur le sphinx de Tanis, le cartouche d'Apepi, il croirait que ce cartouche indique plutôt une de ces usurpations, dont on a tant d'exemples, que la signature du véritable auteur de la statue. On ferait donc mieux, jusqu'à nouvel ordre, de se borner à désigner ce groupe sous le nom de *monuments de Tanis*; on aurait là les œuvres d'une de ces écoles, comme on en compte plusieurs en Égypte, qui avaient leur faire et leur style propres ³. »

Dans le *Guide du visiteur au Musée de Boulaq* ⁴, M. Maspero marque nettement l'état du problème. Il commence par constater combien les sphinx « se distinguent des autres monuments égyptiens par des caractères bien tranchés, comme on le reconnaîtra sans peine, si l'on compare la tête des sphinx n^{os} 106 et 107 à celle des sphinx de Thoutmosis III et de Ramsès II, déposés dans la cour du Musée ». Il précise son idée en décrivant le sphinx n^o 107 : « Il porte, de plus, des inscriptions qui nous permettent de refaire en partie son histoire.

1. E. DE ROUGÉ, *Lettre à M. Guigniaut*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. IX, 1864, pp. 128-134, reproduit dans E. DE ROUGÉ, *Œuvres diverses* (Bibliothèque égyptologique), t. IV, pp. 309-316. — Voir aussi E. DE ROUGÉ, *Album photographique*, n^{os} 116-122.

2. A. MARIETTE, *Notice des principaux monuments...* Le Caire, Mourès, 1874, pp. 68-69, 91-92, 270-272.

3. G. PERROT et CH. CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. I, *L'Égypte*. Paris, Hachette, 1882, pp. 680-681.

4. G. MASPERO, *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*, 1884, pp. 64-65.



Fig. 2. — MUSÉE DU CAIRE. GROUPE DÉCOUVERT PAR MARIETTE A TANIS.
(Photographie Brugsch-pacha.)

Il porte, sur l'épaule droite, une légende martelée, dans laquelle on a réussi à déchiffrer le nom du roi Pasteur Apepi. Plus tard, Menephtah fit gratter le nom du roi Pasteur et y substitua ses cartouches, qu'il répéta encore dans l'inscription de la base. Plus tard encore, un roi tanite de la XXI^e dynastie,



Fig. 3. — MUSÉE DU CAIRE. TORSE DÉCOUVERT A MIT FARÈS.
(Photographie Brugsch-pacha.)

Psioukkanou, grava ses cartouches sur la poitrine. Un examen attentif m'a fait reconnaître que la surface de la poitrine a été rabaissée pour recevoir les cartouches de Psioukkanou, et, par conséquent, qu'il y avait là, auparavant, à la place d'honneur, les cartouches d'un roi, celui probablement pour qui on fit le monument. Ce roi antérieur à Apepi, était-il un Pasteur ou un roi des dynasties indigènes? On n'a jusqu'à présent aucun élément certain pour résoudre la question : aussi convient-il d'attendre de nouvelles découvertes avant d'affirmer que les sphinx nos 106 et 107 et les monuments de style analogue que possède le musée de Boulaq sont l'œuvre des Pasteurs ou représentent des princes appartenant à cette race conquérante. »

Voilà donc une chose claire : l'inscription du roi Hycsos est une surcharge, comme les rois d'Elam, par exemple, en mettaient sur les monuments babyloniens qu'ils avaient emportés à Suse. Qu'on pense à l'inscription de Choutrouk Nakkounté sur la belle stèle de Naramsin, au Louvre. De plus, rien ne démontre, nous dit Maspero, que ces monuments du groupe de Tanis représentent des Hycsos.

Cependant, en 1889, le professeur Flinders Petrie, publiant le résultat de ses recherches à Tanis, en 1883-1884, écrit sans hésitation les lignes suivantes : « Les monuments des Hycsos sont parmi les plus curieux de l'Égypte... Ils se distinguent tous par un type entièrement différent de la face qui ne se retrouve sur aucun autre monument égyptien et qui ne peut être attribué à aucune autre période connue, ce qui rend d'autant plus certain qu'ils appartiennent vraiment à la race étrangère dont ils portent le nom ¹. »

Il faut attendre quelques années encore avant de voir surgir une nouvelle tentative d'interprétation des sculptures du groupe de Tanis. W. Golenischeff ² prétend avoir découvert à quel roi égyptien on peut rapporter les énigmatiques monuments. Il fait, en réalité, une équation que je résumerai ainsi : Une statuette du Musée de l'Ermitage à Pétersbourg, n° 729, portant une dédicace au nom du Pharaon Amenemhat III de la XII^e dynastie, présente une grande ressemblance avec une autre statuette anépigraphie de la collection Golenischeff. La statuette de Pétersbourg est mutilée, la statuette Golenischeff montre un personnage royal dont le nez est intact. Or, le nez de la statuette Golenischeff, « par sa forme originale, nous ramène immédiatement à l'esprit, le profil si connu des sphinx soi-disant Hycsos ». Et Golenischeff con-

1. W. M. FLINDERS PETRIE, *Tanis I* (1883-1884). Londres, *Egypt Exploration Fund*, 1889, pp. 10-12.

2. W. GOLENISCHEFF, *Amenemhat III et les sphinx de « San »*, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XV, 1893, pp. 131-136 et 5 planches.

clut en publiant une série de planches de comparaison d'où il déduit que les sphinx de Tanis représentent réellement le roi Amenemhat III. (Fig. 5.) « Ni la crinière du lion qui, dans les sphinx de Sâh, encadre si étrangement le visage du roi, ni la grande barbe postiche qui se voit sur d'autres monuments du même style que les sphinx de Sâh, ni la perruque de forme originale qui recouvre parfois la tête du roi, rien ne doit plus être considéré comme signe distinctif d'une origine étrangère du personnage représenté. Les deux statuettes de Pétersbourg, tout en nous aidant à déterminer la vraie person-



Fig. 4. — ROME. MUSÉE DE THERMES. TORSE DE LA COLLECTION LUDOVISI.

nalité du faux Hycsos, indiquent suffisamment que crinière, barbe et perruque ne sont, dans les statues d'Amenemhat III, que des accessoires qui, à l'occasion, pouvaient être omis ou remplacés par d'autres attributs bien moins grands et moins extraordinaires. »

L'hypothèse présentée par Golenischeff, avec tant d'assurance, allait être acceptée généralement. Tout le monde semblait enchanté de pouvoir mettre un nom sur ces monuments et de se débarrasser en quelque sorte de cette énigme.

Voici d'abord M. Maspero qui, tout en attribuant les sphinx à la XII^e dynastie et au pharaon Amenemhat III, éprouve néanmoins le besoin de commenter ce que ces figures ont, malgré tout, de particulier : « L'ensemble, dit-il ¹, a quelque chose de si étrange qu'on s'est obstiné longtemps à regarder les œuvres qui présentent ce type comme les produits d'un art à demi égyptien seulement. Peut-être, en effet, les sphinx de Tanis sortaient-ils d'ateliers où l'enseignement et la pratique de la sculpture avaient déjà subi l'influence de quelque peuple asiatique : la crinière touffue qui s'épanouit autour de la face et les oreilles de lion qui s'en échappent ne se rencontrent que chez eux. Les statues purement humaines, où l'on reconnaît la même physionomie, n'ont aucune particularité de facture qu'on puisse attribuer à l'imitation d'un art étranger. Si les maîtres anonymes, auxquels nous les devons, ont voulu réagir contre la technique un peu banale de leurs contemporains, ils n'allèrent rien chercher au dehors : les monuments de l'époque memphite leur fournirent tous les modèles qu'ils pouvaient souhaiter. » Au tome II de sa grande *Histoire*, M. Maspero sépare nettement des sphinx le groupe des porteurs d'offrandes ² : « Psioukhannit (de la XXI^e dynastie) grava son nom sur les sphinx ou sur les statues d'Amenemhat III sans plus de scrupule qu'Apophis et les Hycsos n'en avaient témoigné. Les artistes ne lui manquèrent pas cependant, et ils avaient renoué, par-dessus les siècles, la tradition de l'école locale qui avait fleuri sous la XII^e dynastie. Un des morceaux que Psioukhannit leur avait commandés a été sauvé de la destruction et il décore aujourd'hui le musée de Gizeh. C'est un groupe de deux Nils qui marchent gravement, coude à coude, portant devant eux des tables d'offrandes garnies de poissons et habillées de fleurs. La pierre est une serpentine verte d'une densité extraordinaire; le sculpteur ne l'en a

1. G. MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I. Paris, Hachette, 1895, p. 502. Voir aussi t. II, 1897, p. 59.

2. *Ibid.*, t. II, 1897, pp. 763-764. Voir aussi p. 55, note 8, où l'auteur affirme que « le groupe appartient réellement à la XXI^e dynastie et rappelle, par beaucoup de points, plusieurs œuvres de l'art chypriote ». Une indication précise de ces œuvres chypriotes aurait certainement été utile.



Fig. 5. — SPÉCIMEN DES PLANCHES COMPARATIVES DE GOLENISCHEFF.
(D'après Golenischeff, *Amenemhat III et les sphinx de Sâh*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XV, 1893, pl. II.)

La figure de gauche reproduit la partie supérieure de la statuette du Musée de l'Ermitage de Pétersbourg au nom d'Amenemhat III, la figure du milieu la partie supérieure de la statuette de la collection Golenischeff, et la figure de droite la partie antérieure de l'un des sphinx de Tanis au Musée du Caire.

pas moins taillée et polie avec une dextérité qui fait honneur à sa science du métier. L'ensemble y pêche par un peu de lourdeur, mais le détail est excellent, et la justesse du mouvement, la précision du modelé, l'exactitude des proportions bravent la critique. La tête déroute d'abord par son étrangeté. L'artiste s'est inspiré, en ce qui concerne le type et l'agencement de la coiffure, des monuments d'Amenemhat III qu'il voyait autour de lui, ou plutôt il a copié l'un d'eux purement et simplement. Il a reproduit les traits sévères, la bouche dure, les pommettes saillantes, la chevelure longue et la barbe en éventail de son modèle, mais il n'a pas su s'approprier le faire large et puissant des artistes d'autrefois : sa touche a quelque chose de sec et de gauche qu'on n'observe jamais au même degré sous la XII^e dynastie. »

La même opinion reparait dans la seconde édition de l'*Archéologie égyptienne* de Maspero, qui attribue sphinx et porteurs à une même école tanite, dont les traditions se seraient conservées depuis la XII^e dynastie jusqu'à la XXI^e 1. Je me demande cependant s'il ne subsiste aucune hésitation dans l'esprit du savant directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte, en constatant qu'au musée du Caire les porteurs d'offrandes n'ont pas été séparés des sphinx. L'édition de 1912 du *Guide*, en annonçant que des fragments d'un second groupe ont été rapportés de Tanis, ajoute : « A la XXI^e dynastie, le roi Psioukhanou a fait graver ses cartouches sur ces monuments 2. »

L'histoire d'Ed. Meyer admet, sans aucun doute, le rapprochement tenté par Golenischeff 3.

Fr. von Bissing ne pouvait manquer de faire une place importante à ces monuments dans son grand ouvrage sur la *Sculpture égyptienne*. Les planches 25 et 26 donnent la tête d'un des sphinx, la planche 30 reproduit le buste trouvé au Fayoum et, enfin, la planche 56 deux aspects du groupe de porteurs d'offrandes 4. Des notices substantielles sont destinées à relever toutes les particularités de style des monuments que l'auteur compare longuement à d'autres sculptures ; il cherche à préciser la date exacte, mais sans donner la conviction qu'il soit absolument fixé sur la solution définitive qu'il convient d'accepter.

A propos du sphinx, il marque ce qui le sépare des autres sphinx des époques postérieures et il écrit : « Il se rapproche très fort du lion (ou peut-être est-ce un sphinx?) avec le nom de Phiops (Pepi de la VI^e dynastie) dont les restes sont au Caire : le traitement de la musculature des pattes, comme aussi les griffes

1. G. MASPERO, *Archéologie égyptienne*, 2^e édition, 1907, p. 22. Voir 1^{re} édition, p. 217.

2. G. MASPERO, *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 2^e édition. Le Caire, 1912, pp. 143-144.

3. ED. MEYER, *Geschichte des Altertums*, 2^e édition, t. I, 2, 1909, pp. 269-270.

4. F. VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*. Munich, Bruckmann, 1911.

pointues, sont identiques de part et d'autre. L'attitude est celle qui était en usage aux temps anciens, comme nous l'ont appris les découvertes des anciennes tombes royales... Si on le compare avec les sphinx ordinaires, le sphinx de Tanis nous apparaît comme plus bestial, plus sauvage, et le visage lui-même participe de ce sentiment sans cependant que les formes aient cessé d'être nobles... Ce sont les formes des âges reculés qui nous frappent dans cette œuvre particulière. » Von Bissing se demande même si vraiment c'est à Amenemhat III qu'il convient de les attribuer plutôt qu'à l'un de ses successeurs, et il ajoute un compliment au bon goût des rois Hycsos et du souverain de la XXI^e dynastie qui ont précisément usurpé ces œuvres « non égyptiennes » (unägyptisch).

Revenant sur la question, à propos d'une tête du musée de Copenhague (pl. 26A), von Bissing abandonne cette fois l'attribution des sphinx à Amenemhat III : « Une conclusion qui résulte de cet essai de distinguer quelles sont les têtes qui appartiennent à Sésostri III et celles qui sont à Amenemhat III et à ses successeurs, est que les soi-disant sphinx Hycsos appartiennent à Sésostri III. » Cette appréciation se base principalement sur l'examen des sculptures du moyen empire, découvertes par Legrain, à Karnak¹, qui montrent qu'Amenemhat III, dans toutes les statues qui peuvent lui être attribuées avec certitude, se présente à nous sous des traits plutôt mous, contrastant avec l'expression énergique des têtes de Sésostri III.

On trouve aussi dans la notice de la planche 30, dans une note, l'indication d'une opinion nouvelle soutenue par Ed. Meyer, opinion que von Bissing déclare dénuée de tout fondement, et d'après laquelle les soi-disant sculptures Hycsos devraient être attribuées aux rois des dynasties héracléopolitaines (IX^e et X^e dynasties).

A propos du torse découvert au Fayoum, von Bissing affirme qu'il considère ce monument comme étroitement apparenté aux sphinx; il attire cependant l'attention sur un rapprochement curieux que l'on peut faire entre quelques détails de la sculpture et des représentations de l'Égypte archaïque; j'aurai l'occasion d'y revenir.

Quant au groupe des porteurs d'offrandes, on a véritablement l'impression que von Bissing n'est pas parvenu à se faire une conviction bien profonde, et il s'exprime, dans les dernières lignes de sa notice, en ces termes : « Tout bien considéré, il n'existe jusqu'à présent aucun caractère définitif permettant de dater cette œuvre. » Ce peut être une œuvre locale de la XII^e-XIII^e dynastie qui se rattache à la lignée des sphinx. Ou bien, si l'on en croit l'inscription,

1. G. LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (Catalogue général du musée du Caire, t. I, *passim*).

l'œuvre devrait sa création à un sculpteur de la fin du nouvel empire, travaillant sous l'impression des sphinx; mais comme on ne connaît aucune grande sculpture contemporaine, la comparaison n'est pas possible.

J'arrive, à peu près, à la fin de cette fastidieuse énumération des opinions diverses.

Dans son ouvrage sur les *Arts et Métiers de l'ancienne Egypte*, Flinders Petrie ¹ exprime une opinion voisine de celle que von Bissing attribuait au professeur Ed. Meyer : « La face, très musclée et profondément creusée, est caractérisée par des lèvres fortes à la courbe énergique, par un grand nez, pas trop proéminent, mais large. Tous ces traits sont beaucoup plus accentués que dans n'importe quelle statue de roi égyptien, dont le nom est connu. On peut relever cependant quelques similitudes avec le type de Senusert III et Amenemhat III, quoique moins énergiques et plus conventionnels. Il est probable que le type primitif de la race représentée par la figure 34 (sphinx) a contribué à former celui des figures 33 (Senusert III) et 35 (Amenemhat III), mais il est impossible d'y voir une race unique. Nous admettons que le personnage de la figure 34 appartient à un peuple envahisseur venu de Syrie pendant la période de décadence de l'ancien empire, entre les VII^e et X^e dynasties; mais il est inutile de chercher à préciser davantage, aussi longtemps qu'on n'aura pas découvert une statue dont on connaisse exactement le personnage qu'elle représente. »

Enfin, voici l'opinion émise par M. Maspero, lors de la publication récente de son *Egypte*, dans la collection *Ars una* ² : « Amenemhat III est d'ailleurs l'auteur incontestable de ces sphinx de Tanis que Mariette attribua, par erreur, à des pharaons Hycsos. On comprend, à les voir, qu'il se soit senti désorienté et qu'il ne se soit pas résigné à leur attribuer une origine égyptienne. L'énergie surabonde dans ces corps de lions nerveux, robustes, ramassés sur eux-mêmes plus que celui des sphinx ordinaires. La face est osseuse, le nez aquilin et la narine écrasée légèrement; la lèvre inférieure avance, l'oreille d'un taureau pointe hors de la crinière de lion qui encadre le visage et qui habille les épaules et la nuque. La facture est celle des Thébains, et c'est de Thèbes, en effet, que je crois dérivée cette école tanite; mais on y sent une inspiration indisciplinée encore et presque barbare. Les populations à peine civilisées des marais orientaux du Delta imposèrent aux conceptions de leurs maîtres un caractère de brutalité qui leur est particulier. »

Cette revue des opinions des divers égyptologues au sujet des monuments

1. W. M. FLINDERS PETRIE, *Les Arts et Métiers de l'ancienne Egypte*, édition française. Bruxelles, Vromant, 1912, pp. 49-50.

2. G. MASPERO, *Egypte (Ars Una)*. Paris, Hachette, 1912, p. 123.

du groupe étudié ici n'aura pas été inutile, je pense; elle aura montré combien les avis se trouvent partagés. L'unanimité est loin d'être faite sur tous les points; il en est un cependant qui n'est mis en question par personne : c'est l'étrangeté même de ces sculptures que l'on cherche, en vain, de rapprocher

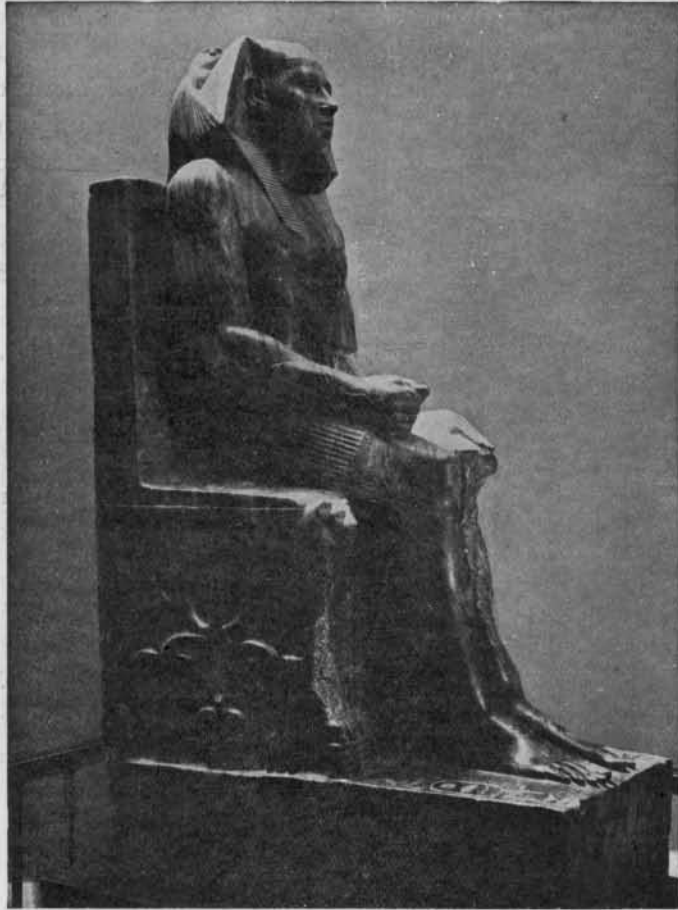


Fig. 6. — MUSÉE DU CAIRE. STATUE DU ROI CHÉPHREN.
(Photographie Brugsch-pacha.)

d'autres monuments dont la date soit incontestable. C'est cette étrangeté qui a fait naître successivement tous les essais d'explication. Je les résume rapidement pour les apprécier mieux dans leur marche générale.

Mariette croit que les monuments sont Hycsos à cause du nom gravé sur plusieurs d'entre eux; et ce nom d'Apepi explique bien l'étrangeté des types, puisqu'il s'agit, en ce cas, d'envahisseurs étrangers.

De Rougé reconnaît que le nom est une surcharge, mais il maintient cependant que les monuments reproduisent les traits des Hycsos.

M. Maspero parle d'une école particulière dont ils seraient les manifestations non équivoques: c'est une école tanite qui se rattache aux traditions de l'ancien empire et qui fleurit surtout au moyen empire: les sphinx seraient d'Amenemhat III et les porteurs d'offrandes nous montreraient la persistance de l'école jusqu'à la fin du nouvel empire. Cette école serait, d'après la dernière opinion de M. Maspero, dérivée de Thèbes.

M. von Bissing hésite, et, tout en restant persuadé que les sphinx datent du moyen empire, il abandonne la comparaison présentée tout d'abord par Golenischeff et d'après laquelle Amenemhat III serait l'auteur des sphinx; il pense plutôt à Osortasen III.

Enfin Petrie et Édouard

Meyer voudraient faire remonter encore un peu la date de ces monuments et la placer dans la période intermédiaire entre l'ancien et le moyen empire. On est parti d'une période dont on ne savait rien au point de vue artistique, la période des Hycsos, pour aboutir à une autre dont on ne sait absolument rien. C'est là, me paraît-il, un aveu précieux, que l'on n'a point réussi à classer sûrement les monuments du groupe de Tanis à aucune des périodes dont le développement artistique est connu avec plus ou moins de sûreté dans ses lignes générales. J'ai parfois parlé, dans mes cours, de « chambres de débarras » de l'archéologie, où l'on met les œuvres qu'on ne peut dater

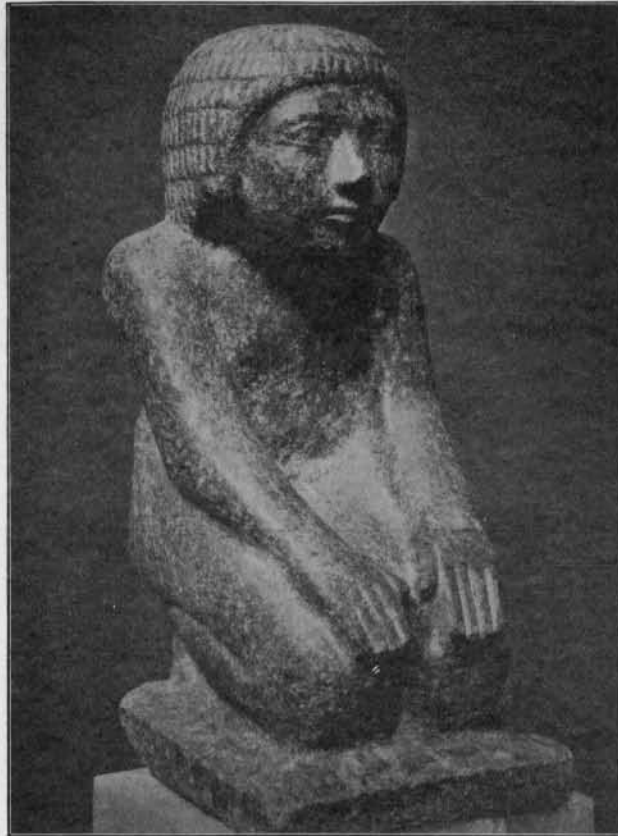


Fig. 7. — MUSÉE DU CAIRE. STATUE N° 1.
(D'après Maspero, Musée Égyptien.)

avec certitude : je me permets d'employer ici la même expression et de dire qu'on a transporté les monuments de Tanis d'une chambre de débarras dans l'autre, sans réussir encore à leur découvrir une place définitive.

De toutes façons, il y a une chose que l'on n'explique pas si les monuments se placent entre l'ancien empire et la fin du nouvel empire : les monuments du groupe de Tanis ont été sculptés en dépit de toutes les traditions admises et en déformation formelle des types les plus fixes de la statuaire égyptienne. On connaît des sphinx depuis l'ancien empire jusqu'à l'époque romaine : y en a-t-il qui puissent être comparés aux sphinx de Tanis? On possède des centaines, j'allais dire des milliers de statues royales, depuis la IV^e dynastie jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne : y en a-t-il une seule qui nous montre un type de coiffure ou de barbe semblable à celui qui caractérise les porteurs, le buste du Fayoum ou le buste Ludovisi? Il faudrait admettre qu'un roi aurait délibérément abandonné les formes conventionnelles, pour créer des types nouveaux,



Fig. 8. — TÊTE SUR IVOIRE, DÉCOUVERTE A HIÉRACONPOLIS.
(D'après Quibell.)

et que cette tentative n'aurait pas eu de lendemain. Ou, si l'on veut distinguer les porteurs, des sphinx, on devrait admettre qu'un autre roi, bien des siècles plus tard, aurait encore une fois repris le type nouveau et qu'il aurait été seul à agir de la sorte!

Plusieurs auteurs ont certainement senti la difficulté lorsqu'ils ont invoqué des traditions archaïques qui auraient guidé les auteurs des monuments

de Tanis, mais il me semble qu'ils ont parlé *a priori* des monuments archaïques dont nous aurions ainsi le reflet : « Ce sont là les formes d'une haute antiquité, » écrit von Bissing; « les monuments de l'époque memphite leur fournirent tous les modèles qu'ils pouvaient souhaiter, » déclare M. Maspero; « l'art est encore celui de l'ancien empire égyptien, » disait E. de Rougé.

Pourquoi ne pas insister sur cette idée et rechercher dans quelle relation les monuments de Tanis se trouvent par rapport aux statues de l'ancien empire?

La comparaison est rendue d'autant plus aisée que les fouilles des dernières années ont accru, dans des proportions considérables, le nombre des statues royales de l'époque memphite.

Il y a quelques années, le fameux Chéphren en diorite du Caire, trouvé par Mariette à Gizeh (fig. 6), était à peu près un monument unique, et la perfection du travail qu'il révélait était telle que certains archéologues avaient douté qu'il pût appartenir réellement à la



Fig. 9. —STATUETTE DE LA COLLECTION MAC GREGOR.
(D'après Naville.)

IV^e dynastie. On préférerait y reconnaître la copie d'un original ancien, exécutée très librement sous une des dynasties saïtes ¹. Les autres statues et les fragments de provenances diverses étaient classés de même que le Chéphren, et la démonstration était conduite avec une rigueur scientifique suffisante pour emporter les convictions de plusieurs. Il fallut les découvertes successives d'Abou Roasch et de Gizeh pour dissiper cette erreur et convaincre tout le monde que nous avons, vraiment, les statues originales sculptées pour les besoins du culte funéraire des grands rois de la IV^e dynastie.

Est-il nécessaire d'insister sur la perfection de ces œuvres magistrales où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, la conception grandiose de l'ensemble ou la perfection du travail qui montre le sculpteur maître des matières les plus ingrates, vainqueur des roches les plus dures qu'il assouplit à son gré? Les divers aspects du Chéphren en diorite sont universellement connus; les statues des Mycerinus découvertes par Reisner ne tarderont pas à acquérir une gloire presque égale.

Ce qui frappe certainement, lorsqu'on examine de près toute la série, c'est

1. Voir G. MASPERO, *Essais sur l'Art égyptien*. Paris, Guilmoto, 1912, p. 22.

de constater combien peu l'on relève des traces de véritable archaïsme dans ces statues et dans ces groupes. Nestor L'Hôte ne serait nullement tenté de modifier sa formule : « Plus on remonte dans l'antiquité vers les origines de l'art égyptien, et plus les produits de cet art sont parfaits, comme si le génie de ce peuple, à l'inverse de celui des autres, se fût formé tout à coup ¹. »

En analysant les détails, on s'aperçoit certes qu'il y a des traits qui se sont modifiés plus tard dans les vêtements, les coiffures par exemple, mais l'ensemble ne subira plus de grands changements au cours des âges : la tradition est désormais fixée.

Veut-on placer le groupe des monuments de Tanis immédiatement après les œuvres memphites, comme le veulent Petrie et Meyer, la même objection faite tout à l'heure se présentera de nouveau. Le roi qui les fit sculpter a rompu avec les traditions immuables, il a fait un véritable retour vers l'archaïsme.

Ne pourrait-on essayer plutôt de placer les monuments en question avant la IV^e dynastie? Y aurait-il une véritable impossibilité, à première vue, à pré-

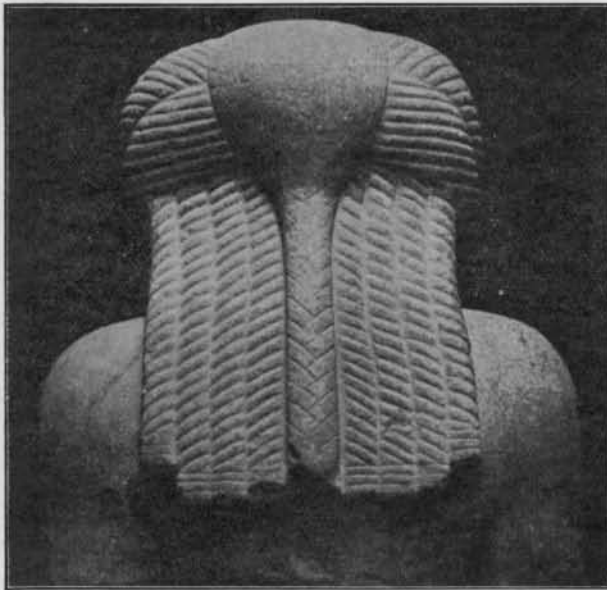


Fig. 10. — ROME. MUSÉE DES THERMES.
TORSÉ LUDOVISI.

(D'après une photographie communiquée par M. Paribeni.)

tendre que tout le groupe présente des caractères d'archaïsme assez nombreux pour qu'on puisse croire qu'une œuvre, telle que le Chéphren endiorite, apparaît comme le perfectionnement et l'assagissement des qualités rares que l'on relève dans les monuments de Tanis?

Telle est la question que je me suis posée au mois d'octobre de l'année passée, en présence du buste Ludovisi, que je voyais pour la première fois. J'ai eu l'impression, subite et irraisonnée, d'avoir devant les yeux

1. Voir mes *Débuts de l'Art en Egypte*. Bruxelles, Vromant, 1904, p. 3.

un monument archaïque, c'est-à-dire antérieur à la IV^e dynastie memphite. J'ai cherché, depuis, à trouver un point d'appui à cette hypothèse qui entraînait comme conséquence, me semblait-il, la nécessité de reporter à la même époque tout le groupe des sculptures de ce genre. Est-il possible, en d'autres termes, de relever, dans les monuments archaïques de l'Égypte, des éléments suffisants pour démontrer que les soi-disant Hycsos ont droit d'être rattachés à cette série ?

Plusieurs détails méritent d'être étudiés sur le buste Ludovisi et, tout d'abord, l'étrange coiffure. Que l'on remarque, en premier lieu, les petites mèches qui cou-

vrent le front; elles se retrouvent, d'une manière absolument identique, sur la statue n^o 1 du musée du Caire¹ qui porte, sur le dos, le nom de trois rois de la II^e dynastie (fig. 7); c'est la même coiffure encore que l'on relève sur la statue archaïque du musée de Naples² et sur un fragment des Musées Royaux du Cinquantaire, à Bruxelles³. Quant aux grandes boucles qui encadrent la figure et se répandent sur les épaules, le groupe des porteurs et le buste du Fayoum nous permettront de les examiner de près et d'instituer quelques comparaisons. La barbe a une forme tout à fait particulière; elle part du niveau des cheveux, couvre largement tout le maxillaire inférieur et se répand, sur la poitrine, en une série de lignes d'ondulations. La coupe inférieure est régulière, à peu près en forme de demi-circonférence. Cette barbe

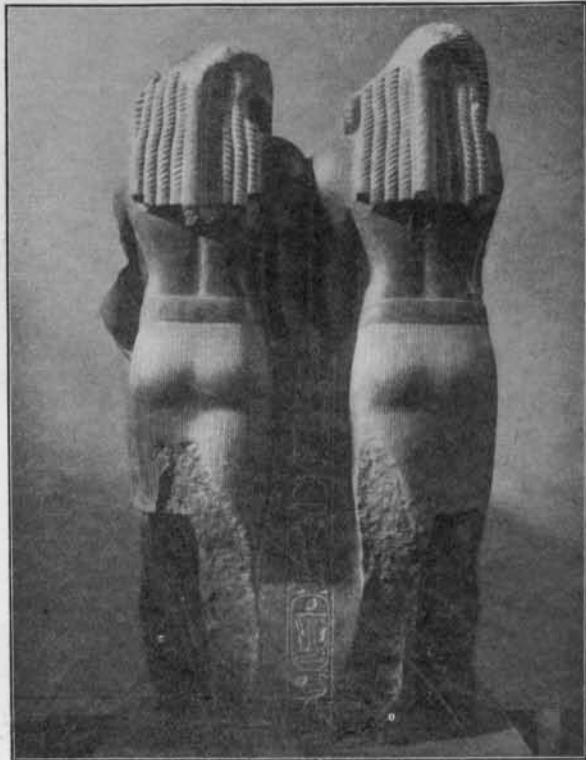


Fig. II. — MUSÉE DU CAIRE. GROUPE DÉCOUVERT A TANIS.
(Photographie Brugsch-pacha.)

1. Voir mes *Débuts de l'Art en Egypte*, fig. 180, Bruxelles, Vromant, 1904.

2. Voir mon *Recueil de Monuments*, 2^e série, Bruxelles, Vromant, pl. 51.

3. JEAN CAPART, *Une Donation d'antiquités égyptiennes aux Musées Royaux de Bruxelles*, Bruxelles, Vromant, 1911, fig. I et p. 13.

nous est connue par une série de documents archaïques, les ivoires d'Hiéranopolis (fig. 8) et la statuette de la collection Mac Gregor ¹ (fig. 9). J'avais cru autrefois que les cheveux et la barbe de cette dernière statuette nous apparaissaient comme enveloppés dans une sorte de gaine ou de sac. Naville suggérait plutôt « une représentation conventionnelle ou enfantine de la chevelure ». Je serais tenté de croire maintenant que les détails étaient marqués au moyen de la peinture. Le torse Ludovisi se rapproche donc, par certains points, de sculptures appartenant à la II^e dynastie vraisemblablement. Je crois pouvoir admettre que l'examen des autres monuments permet d'affirmer que le buste Ludovisi est certainement le plus archaïque. Le groupe des porteurs d'offrandes s'en rapproche étroitement. Lenormant remarquait que la matière était la même de part et d'autre, que les proportions coïncidaient, que le point où la cassure s'était produite correspondait à peu près à l'endroit où se plie le coude des porteurs ². Ne pourrait-on croire que l'on a sous les yeux une partie du second groupe dont on a signalé des fragments au musée du Caire ³? La coiffure, la barbe



Fig. 12.
PETIT FRAGMENT DE PALETTE
AU LOUVRE (détail).



Fig. 13.
DÉTAIL D'UN FRAGMENT DE
PALETTE AU LOUVRE.



Fig. 14.
DÉTAIL D'UN FRAGMENT DE
PALETTE AU LOUVRE.

1. *Les Débuts de l'Art en Egypte*, fig. 20, III et II9, n° 3.

2. FR. LENORMANT, *loc. cit.*, p. III.

3. G. MASPERO, *Guide to the Cairo Museum*, 4^e édition. Le Caire, 1908, pp. 153-154

sont en tous cas identiques (fig. 11) et rappellent aussi quelques coiffures de personnages des archaïques palettes en schiste, par exemple sur les deux fragments du Louvre¹ (fig. 12-14).



Fig. 15. — MUSÉE DU CAIRE. GROUPE DÉCOUVERT A TANIS.
(Photographie Brugsch-pacha.)

Il serait bon d'examiner ici une question posée par Mariette, lors de la découverte du groupe : « Que représente-t-il? Sont-ce deux rois associés dans le même acte? Sont-ce deux simples particuliers? » Mariette pense tout d'abord qu'il s'agit bien de rois et l'usurpation, par le roi Psioukhanou, de la XXI^e dynastie, confirme cette thèse. Mais, ajoute-t-il, si rien n'est « plus

1. Voir mes *Débuts de l'Art en Egypte*, pp. 165 et 169.

naturel qu'une statue de roi érigée dans un temple, qu'est-ce que deux rois accomplissant le même acte, dans la même posture et avec le même visage ? Sont-ce deux rois régnant ensemble ? Est-ce le fils associé au père ? »

Prenons d'abord le type isolé. Fr. von Bissing ² l'explique soit comme le dieu Nil, soit comme le roi sous les traits du dieu Nil, et, dans ce cas, les deux figures représentaient le Nil de la Haute et de la Basse Égypte ou encore le Nil de la rive droite et de la rive gauche.



Fig. 16. — MUSÉE DU CAIRE.
FRAGMENT DE STATUE DE THOUTMÈS III.

L'examen des statues qui nous ont conservé ce type me porte plutôt à croire que l'on a voulu représenter le roi portant une table d'offrandes (fig. 15). Fr. von Bissing remarque, d'ailleurs très justement, que, jusqu'à l'époque gréco-romaine, le roi marche en tête des processions des Nils. Si nous n'avons aucune statue de ce genre pour l'ancien empire, rien n'empêche cependant de croire que les artistes qui exécutèrent les groupes de Mycerinus auraient aisément traité ce sujet moins compliqué. Les représentations des Nils et des processions de Nils ne manquent d'ailleurs point, et on les a retrouvées sur les bas-reliefs et les tables d'offrandes des temples des pyramides de la V^e dynastie à Abousir. On

comparera utilement les porteurs de Tanis à la statue, malheureusement mutilée, de Thoutmès III, découverte à Karnak ³ (fig. 16), ainsi qu'à la statue du Nil de Sheshonk II, de la XXII^e dynastie ⁴ (fig. 18). De Thoutmès III à Sheshonk II, il s'est passé environ six siècles; les tables d'offrandes sont, à peu de chose près, identiques, on a seulement cherché à alléger le support de

1. A. MARIETTE, *Deuxième lettre à M. le vicomte E. de Rougé, loc. cit.*, p. 301.
2. FR. VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, notice, pl. 56.
3. G. LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (Catalogue général du musée du Caire), t. I, pl. XXXII, n° 42,056.
4. FR. VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. 58.

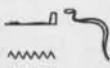
pierre sur lequel sont sculptées les offrandes. Dans le dessin de celle s-ci, aucun changement, sinon de détail; les groupes d'oies, les épis, les cailles, les fleurs de lotus sont disposés de la même manière. Chez les porteurs de Tanis, au contraire, le bloc est taillé plus massif, les offrandes, plus simples, sont rendues, je dirais plus grossièrement ¹. Encore une fois, si l'on veut absolument insérer le groupe de Tanis entre la statue de Thoutmès III et celle de Sheshonk, il faudra expliquer la transformation radicale du type. On notera aussi que Thoutmès III et Sheshonk ont le pilier dorsal qui manque aux « tanites ».

Mais pourquoi a-t-on doublé la représentation du roi? J'avoue ne pas le savoir d'une manière certaine et je me contenterai de remarquer que l'ancien empire nous a donné plusieurs monuments où l'on voit le même personnage deux fois représenté « côte à côte ». Je citerai, par exemple, le groupe de la reine Mertitfès au musée de Leiden ². J'aurai l'occasion de signaler, dans une autre étude, plusieurs cas de ce doublement de statues, dont un est connu encore au moyen empire ³.



Fig. 17. — MUSÉE DU LOUVRE.
TORSE DE LA STATUE DE NÉSA.

Examinons à présent le buste du Fayoum (fig. 3). On reconnaît, au premier abord, la même coiffure; mais, en y regardant de près, on voit qu'elle a subi des modifications assez importantes: les grosses mèches tordues qui se superposaient rudement se sont effilées à la partie inférieure et se disposent régulièrement, à peu près telles qu'on les trouve dans les coiffures de femmes

1. Les poissons offerts sont des  Mugil. Voir FR. VON BISSING, *Die Mastaba des Gemni-kai*, t. I, p. 40.

2. Voir mon *Recueil de Monuments*, 1^{re} série, pl. IV.

3. G. LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (Catalogue général du musée de Caire), t. I, pl. XIII, n° 42.022.

de l'ancien empire. ¹ Le Nésa du Louvre ² peut donner une idée claire du résultat final de l'évolution de la coiffure dont le torse de Fayoum serait l'étape intermédiaire (fig. 17). Or cette forme moyenne de la chevelure se

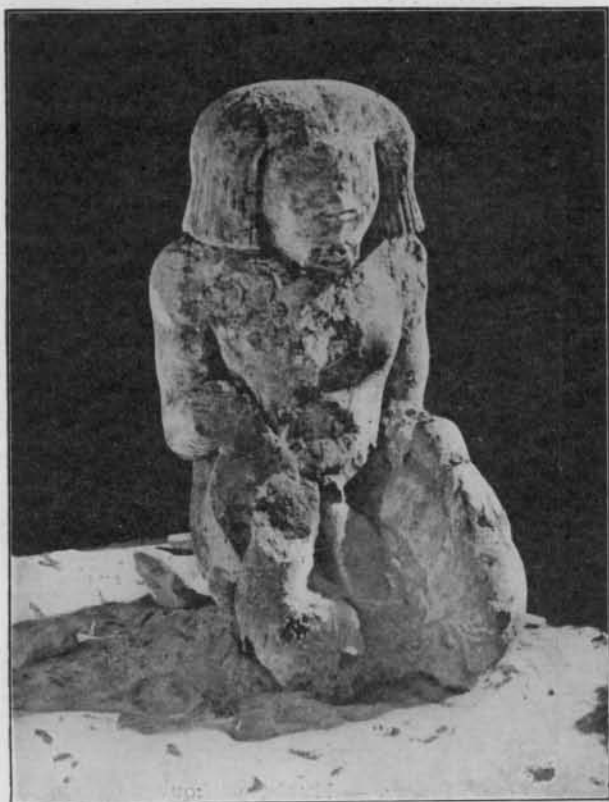


Fig. 19. MUSÉE DU CAIRE.

STATUE DE LIBYEN DÉCOUVERTE A HIÉRACONPOLIS.
(D'après Quibell.)

retrouve également sur une statue découverte à Hiéraconpolis et que l'on s'accorde à dater de la période archaïque³ (fig. 19). La barbe est aussi transformée elle ne s'étale plus aussi largement sur la poitrine : elle a été brisée, mais les traces de la cassure montrent qu'elle tendait véritablement à prendre une forme qui se rapproche de la soi-disant barbe postiche de l'Égypte classique. Le roi, car les restes de l'uraeus ne permettent pas de douter qu'il s'agissait d'un roi, était vêtu d'une peau de panthère attachée, semble-t-il, par des liens, dont l'un se termine par une sorte de petite palette semi-circulaire. F. von Bissing a remarqué déjà la grande analogie qui existe non seulement à cause de

la coiffure, mais aussi de la toilette (peau de panthère avec bretelles à extrémité alourdie), entre le roi du Fayoum et la petite figure qui précède le roi sur la fameuse palette de Nar-Mer découverte à Hiéraconpolis ⁴ (fig. 20).

Une statue archaïque du musée de Leiden ⁵ montre aussi un haut personnage

1. Voir F. VON BISSING, *Sur une Statue de la collection Barracco*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVII, 1895, p. 109, et l'*Archæologisches Jahrbuch*, 1896, pp. 287-288.

2. F. VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. 5. — Voir aussi mes *Débuts de l'Art en Égypte*, fig. 181-183.

3. *Les Débuts de l'Art en Égypte*, fig. 178. — 4. *Ibid.*, fig. 168.

5. Voir mon *Recueil de Monuments égyptiens*, 1^{re} série, pl. III.



Fig. 18. — LONDRES. BRITISH MUSEUM. STATUE DE SHESHONK.
(D'après Bissing-Bruckmann. *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. 58.)

vêtu d'une peau de panthère soutenue par des espèces d'épaulettes du même type que celles que nous venons de relever sur la palette de Nar-Mer et le buste de Fayoum (fig. 21).

Reste à examiner les sphinx, afin de voir si l'on peut y trouver quelques détails qui les rapprochent de monuments archaïques. Rappelons-nous ce que F. von Bissing disait en les comparant aux figurines de lions trouvées dans les tombes des rois de la I^{re} dynastie. La perfection du travail des corps de lions ne dépasse nullement ce que nous connaissons maintenant par les fouilles d'Abydos. Que l'on songe également aux merveilleux pieds de meubles en ivoire, « œuvres de maîtres » révélant « une technique achevée dans ses détails ¹ ».

Tous ceux qui ont analysé les sphinx de Tanis ont insisté sur le caractère anormal de cette crinière de lion « qui encadre le visage et qui habille les épaules et la nuque » (Maspero), ce qui met ces sphinx en dehors de la nombreuse série des sphinx classiques.

Veut-on les comparer avec deux figures de lions appartenant à l'époque

archaïque? Cela nous aidera à comprendre cette disposition particulière de la crinière. Le premier de ces lions a été trouvé, par Quibell, à Hiéropolis, dans la cachette où il gisait pêle-mêle avec les statues du roi Khasekhemoui de la II^e dynastie et les restes de la statue en cuivre du roi Pepi de la VI^e ² (fig. 22-24). Il ne paraît donc pas douteux qu'il appartienne à l'ancien empire, sinon à la période archaïque. Cette dernière date trouve une confirmation singulièrement précieuse dans la comparaison du lion de Hiéropolis avec les figures de lions qui décoraient deux tables d'offrandes du musée du Caire (fig. 25). Mariette les découvrit dans un tombeau souterrain de Saqqarah, qu'il considérait comme archaïque. M. Maspero,



Fig. 20.



Fig. 21. — MUSÉE DE LEIDEN.
PARTIE SUPÉRIEURE DE LA STATUE DE
ANKH-TEKH.

1. G. MASPERO, *Égypte* (Ais una), p.2.

2. J.-E. QUIBELL, *Hiéropolis*, t. II, pl. XLVII. — Voir mes *Débuts de l'Art en Égypte* fig. 187.

dans le *Guide du Musée du Caire*, précise encore la provenance en disant que les tables proviennent d'un grand tombeau archaïque à proximité de la pyramide à degré de Saqqarah ¹. Il suffit d'un examen rapide pour se convaincre que la crinière des lions d'Hiéaonpolis et de Saqqarah est comprise exactement de la même manière que celle des sphinx de Tanis (fig. 26 et 27). Elle se décompose en deux parties : tout d'abord une barbe qui descend depuis les oreilles et qui encadre véritablement la face d'une série de poils rayonnants; ensuite une sorte de vaste manteau qui recouvre le dessus de la tête, le cou, la poitrine et se prolonge, en pointe, à quelque distance sur l'échine. C'est le rendu fidèle de la crinière des lions. Sur les sphinx de Tanis, les différentes mèches

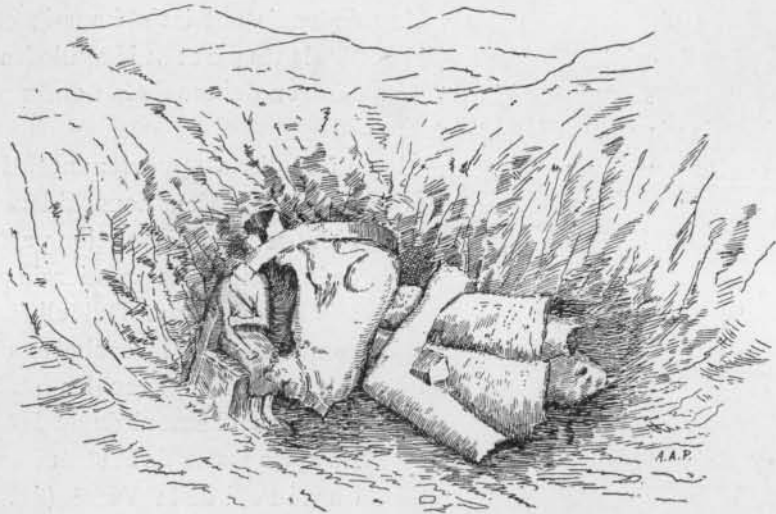


Fig. 22. — DÉCOUVERTE DU LION A HIÉAONPOLIS.
(D'après Quibell.)

sont dessinées; sur les lions archaïques, on a seulement indiqué les contours généraux des grandes masses. On peut croire que le détail était marqué par la couleur : c'est le même procédé que je signalais tout à l'heure pour la coiffure et la barbe de la figurine de la collection Mac Gregor. Dans les sphinx de Tanis, on a donc simplement découpé le masque du lion pour y substituer un masque humain; les oreilles d'homme n'apparaissent point, tandis que la barbe dépasse l'ouverture ovale faite dans la peau de lion et descend sur la poitrine où elle cache, en partie, le grand manteau de poils. L'examen de la

¹ I. A. MARIETTE, *Les Mastabas de l'Ancien Empire*. Paris, 1889, pp. 83-86. — G. MASPERO, *Guide to the Cairo Museum*, 4^e édition, Le Caire, 1908, nos 63-64, p. 41.

barbe montre clairement qu'elle se rattache au type des monuments antérieurs : barbe entière et étalée sur le buste Ludovisi et les porteurs de Tanis ; entière encore, mais déjà rétrécie du bas, chez le roi du Fayoum ; enfin, ici, réduite à une sorte de gaine régulière où les ondulations ont été remplacées par des lignes parallèles. Cependant, cette barbe n'est pas limitée au menton, comme dans beaucoup de spécimens de la IV^e dynastie : on en voit la trace sur les joues depuis le niveau des oreilles. Ce qu'on appelle parfois, sur les monuments classiques, le bandeau qui retient la barbe postiche n'est que le résidu de la barbe pleine des plus anciennes sculptures. Dans certains cas, il y a une solution de continuité nette entre les cheveux naturels sortant de dessous la perruque et le commencement du soi-disant bandeau. Je citerai, par exemple, la tête du colosse usurpé par Amenophis III et qui est conservé au Louvre : A 18-19 ¹. On voit aisément que la barbe humaine du sphinx posait sur le fond de mèches de la crinière du lion et que la surface lisse, sur laquelle se trouve gravée la légende du roi Psioukhanou, a été obtenue en effaçant plusieurs mèches.

Il serait intéressant de pouvoir citer ici des sphinx de l'ancien empire, afin d'examiner de quelle manière la crinière de lion y était traitée ; malheureusement, si l'on possède quelques fragments de sphinx de l'ancien empire, ceux-ci



Fig. 23. — OXFORD, ASHMOLEAN MUSEUM
LION DE HIÉRACONPOLIS.

1. Voir TH. DÉVÉRIA, *Lettre à M. Auguste Mariette, sur quelques monuments relatifs aux Hycsos ou antérieurs à leur domination*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1861, t. IV, pp. 249-261 et pl. XVI-XVII. — Reproduit dans TH. DÉVÉRIA, *Mémoires et fragments* (Bibliothèque égyptologique), t. I, pp. 209-222. Le passage relatif au colosse A 18-19 est à la page 212.

sont extrêmement mutilés et n'ont du reste pas encore été publiés. Le grand sphinx de Gizeh est trop abîmé pour pouvoir servir de point de comparaison. Il nous permet, cependant, de constater que le type est conçu d'une manière différente : ce n'est plus un lion à masque humain, c'est un lion à tête humaine,



Fig. 24. — OXFORD. ASHMOLEAN MUSEUM. LION DE HIÉRACONPOLIS.

ce qui est une conception, je dirais volontiers, plus moderne. La tête est couverte de la coiffure royale, au menton pendait la barbe ¹.

1. C'est par erreur que FR. VON BISSING dit que le grand sphinx était sans barbe (*Denkmäler ägyptischer Sculptur*, notice des planches 25 et 26). Des fragments de la barbe du grand sphinx sont au British Museum. Voir *Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*. Londres, British Museum, 1909, p. 7, n° 21.

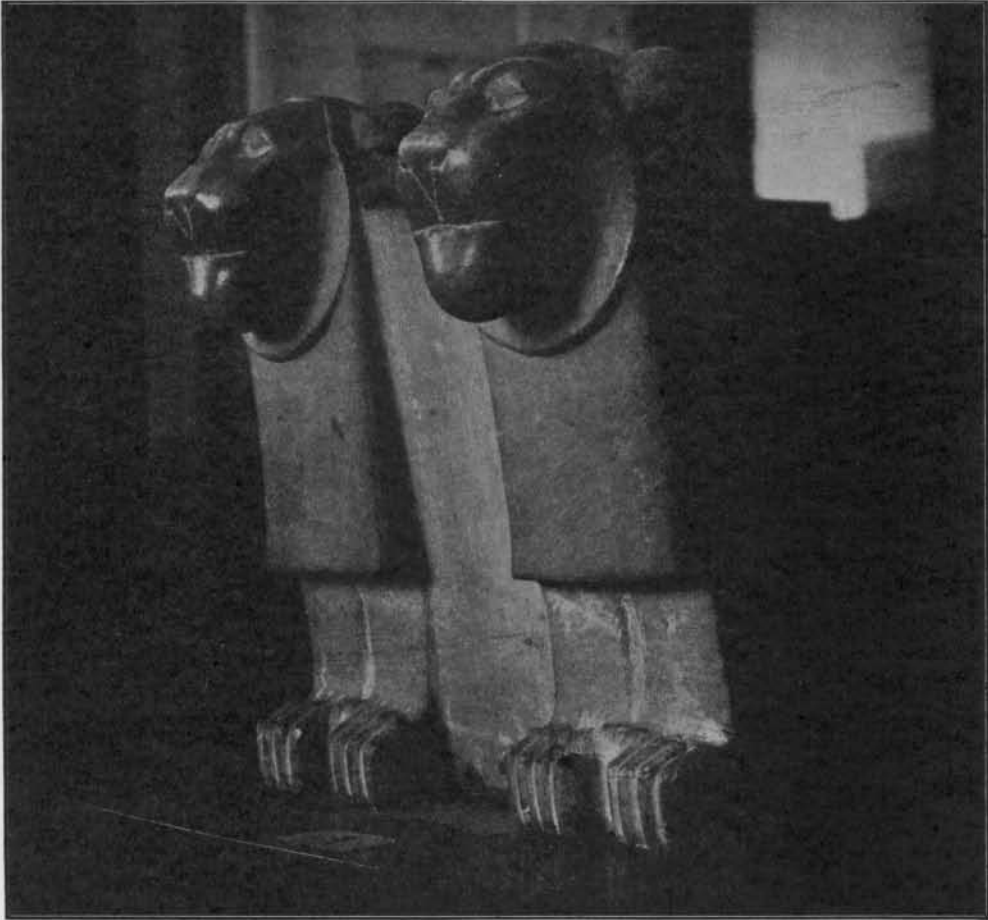


Fig. 25. — MUSÉE DU CAIRE.

TABLE D'OFFRANDES ARCHAÏQUE.

Il existe au musée du Louvre un sphinx qui peut nous apporter quelques indications utiles : c'est le colosse A 23, trouvé à Tanis, et qui porte également sur l'épaule droite une inscription mutilée du roi Hycsos Apepi (fig. 28). Plus



Fig. 26. — MUSÉE DU CAIRE. SPHINX DE TANIS.
(D'après Golenischeff.)

tard, il fut usurpé par Menephtah (XIX^e dynastie), puis par le roi Seshonk I^{er}, de la XXII^e. Si l'on examine le cartouche gravé sur la poitrine, on constate qu'il a été écrit sur une surface lisse obtenue en effaçant des lignes régulières qui n'ont pas disparu complètement : les lignes parallèles se continuent de part et d'autre du nom et occupent l'espace entier rempli, sur les sphinx de Tanis, par les mèches de la crinière, tout au moins sur le poitrail. J'en déduis que la couverture rayée, qui se trouve à la partie antérieure des sphinx d'époque classique, est un dérivé des mèches.

Le sphinx du Louvre va nous en fournir une démonstration irréfutable, je pense. Si on le regarde de côté ¹, en le comparant aux sphinx de Tanis, on retrouve la même disposition générale des grandes masses de la crinière; les



Fig. 27. — MUSÉE DU CAIRE. SPHINX DE TANIS.
(D'après Bissing-Bruckmann, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*).

lignes régulières du poitrail s'arrêtent sur l'épaule et le reste est occupé par des mèches identiques à celles des sphinx de Tanis.

Prenons maintenant un sphinx du type absolument classique, un sphinx de Thoutmès III, au musée du Caire ². La crinière a gardé le même contour

1. Une reproduction du sphinx est dans FR. VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, notice de la planche 38A.

2. G. LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (Catalogue général du musée du Caire), t. I, pl. XLI, n° 42.068.



Fig. 28. — MUSÉE DU LOUVRE. SPHINX DE TANIS.
(Photographie Giraudon.)

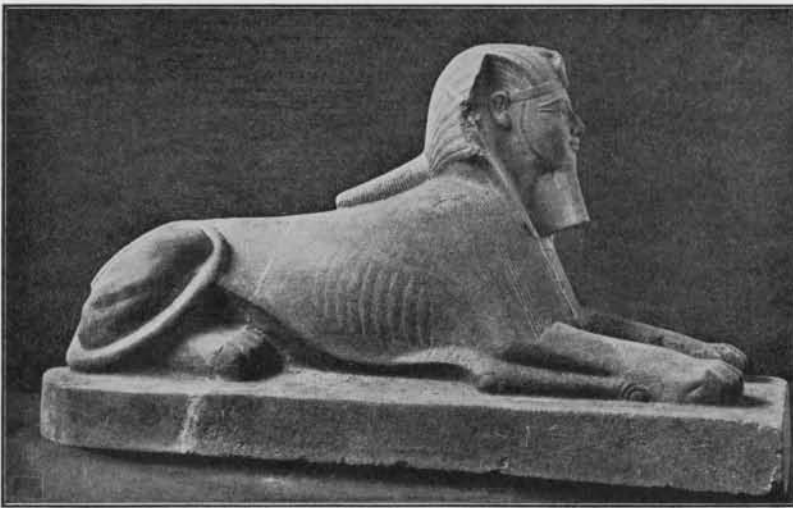


Fig. 29. — MUSÉE DU CAIRE. SPHINX DE THOUTMÈS III.
(D'après Legrain.)

général, mais, cette fois, elle est entièrement remplie de lignes régulières qui lui donnent l'aspect d'une sorte de couverture rayée (fig. 29).

Il me semble que nous avons ici un développement régulier et continu d'un élément naturel qui se stylise progressivement. Chez les sphinx de Tanis, les mèches occupent tout le champ de la crinière; sur le sphinx du Louvre, les mèches n'existent plus que sur les épaules et l'échine; sur les sphinx de Thoutmès III, les lignes régulières ont tout envahi. Le sphinx du Louvre ne peut malheureusement être daté avec une absolue précision : il est antérieur aux Hycsos comme le prouve la surcharge d'Apepi, il date peut-être de la VI^e dynastie, à en juger par les traces d'inscriptions relevées sur le socle par Dévéria et qui font penser à un des Pepi ¹. C'est la date admise par Flinders Petrie, dans son histoire d'Égypte ². Veut-on intercaler les sphinx de Tanis entre le sphinx du Louvre et celui du Caire, ce développement régulier et logique est détruit et le rendu de la crinière devient inexplicable.

Un mot encore au sujet de l'uraeus des sphinx tanites. On voit clairement qu'il est conçu comme un ornement, un insigne si l'on veut, fixé à un bandeau, indépendant encore de la coiffure, ainsi que c'est le cas sous l'ancien empire ³.

Il est temps de conclure.

Je pense que le groupe tout entier des monuments, dits Hycsos par Mariette, attribués par Golenischeff à la XII^e dynastie, attribués par Petrie à la fin de l'ancien empire, doit être reporté à une période plus ancienne; ce sont des œuvres de rois de la période antérieure à la IV^e dynastie. Les particularités de style, qui rendaient difficile leur attribution à une époque quelconque, s'accordent parfaitement avec un âge de formation artistique, comme a dû l'être la période qui précède la IV^e dynastie, dont les productions ont une sérénité plus classique. De multiples détails de ces monuments peuvent être mis en parallèle avec des détails correspondants d'œuvres, assurément archaïques, datées par leurs inscriptions ou les circonstances de leur découverte. L'analyse de plusieurs détails typiques, tels que les coiffures et la crinière de lion, nous permettent de surprendre un développement continu qui explique clairement les formes qui nous sont connues par les œuvres classiques.

Cette même analyse nous amène à classer les monuments suivant un ordre déterminé : buste Ludovisi, porteurs de Tanis, buste du Fayoum et enfin sphinx de Tanis. C'est dans les premiers que l'on avait noté le plus de caractères

1. TH. DÉVÉRIA, *loc. cit.*, pp. 260-261. Reproduit dans *Mémoires et Fragments*, t. I, pp. 221-222.

2. W. M. FLINDERS PETRIE, *History of Egypt*, t. I, 4^e édition, Londres, Methuen, 1899, p. 92.

3. Voir H. SCHAEFER, *zur Geschichte des Uraus am Kopfschmucke des Königs*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, t. XLI, 1904, pp. 62-65.

non égyptiens, tandis que les sphinx rentraient suffisamment dans les cadres de l'art pharaonique pour qu'on ait essayé de les placer à l'âge d'or de l'Égypte à la XII^e dynastie ¹.

Si l'on suit le développement, des porteurs aux sphinx, des sphinx aux sculptures de Khéphren et de Mycerinus, l'évolution paraît claire et conforme aux nécessités d'un art qui se perfectionne; si l'on dérange cet ordre, on retombe nécessairement dans la confusion où l'on a vu se débattre tous ceux qui ont voulu dater les monuments qui viennent d'être ici étudiés.

Si je me suis trompé, je serai charmé qu'on veuille bien me montrer quels sont les éléments archéologiques, historiques ou artistiques qui rendent ma thèse impossible à soutenir; si j'ai raison, je pense qu'il y aura lieu de reprendre l'étude du problème sur une base plus étendue et de voir s'il n'y aurait pas lieu d'en appliquer les conclusions à plusieurs sculptures égyptiennes, telles que les têtes colossales de Bubaste, des têtes de Copenhague, de Vienne, de Bruxelles, etc. ².

5 octobre 1913.

1. Voir encore G. STEINDORFF, dans le *Jahrbuch des kaiserlich deutschen Archäologischen Instituts*, VIII, 1893. *Archäologischer Anzeiger*, p. 66.

2. F. VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, notice des planches 26A et 27; JEAN CAPART, *Une Donation d'antiquités égyptiennes aux Musées royaux de Bruxelles*. Bruxelles, Vromant, 1911, fig. 5, p. 18.

